



Politique sur la confidentialité

Politique : POL-4.2

Date d'émission : 3 juillet 2018 (MC)

Version : 1

Mosti Lab s'engage par cette politique au respect de la confidentialité de tous ses dossiers. Pour se faire elle prend l'engagement de :

- 1) Chaque dossier client est traité de façon confidentielle par une personne détenant un mot de passe pour l'accès par voie électronique.
- 2) Les échantillons des clients (par la poste ou en personne) sont acheminés directement au laboratoire.
- 3) Chaque échantillon porte un numéro de bon de travail qui sera utilisé lors des analyses. L'information sur le client révélé par l'échantillon sera masquée (autant que c'est possible) pour en garder la confidentialité.
- 4) Tous les documents papier ayant trait au dossier d'un client sont gardés dans la fiche client dans un classeur au laboratoire. Seul le personnel autorisé a accès au laboratoire.
- 5) Tous les documents informatisés sont conservés sur le disque dur de l'ordinateur et/ou le serveur de l'entreprise. Seules les personnes autorisées ont un code d'accès pour consulter les informations.
- 6) Tous les résultats sont la propriété du client et en aucun moment, ces données ne peuvent être divulguées à une tierce partie sans le consentement du client.
- 7) Aucune personne n'a le droit d'entrer au laboratoire sans avoir eu l'autorisation préalable par la direction. Le personnel du laboratoire doit en être averti d'une visite un minimum de temps à l'avance.
- 8) Lors de son embauche, l'employé consent au respect de la présente politique et s'expose à un congédiement immédiat en cas de dérogation à cette politique.

Nino Piazza, Président de Mosti Lab inc.

20/11/2018
Date